



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

contrôle

Question écrite n° 95100

Texte de la question

M. Arnaud Robinet appelle l'attention de M. le Premier ministre sur les missions confiées à des personnalités par l'exécutif. Une circulaire, en date du 5 juillet 2010, prévoit de mettre un terme à certaines pratiques (train de vie dispendieux, rémunérations et gratifications injustifiées) qui nuisent tant aux finances publiques qu'à l'image du service public. Pour effectuer les clarifications nécessaires au bon fonctionnement des missions qui concourent réellement à l'intérêt général, il lui demande de lui indiquer l'intégralité des missions en cours à la date du 1er décembre 2010, le montant de la rémunération perçue par la personnalité missionnée, ainsi que le nombre et la rémunération de chacun des collaborateurs affectés à l'exécution de la mission.

Données clés

Auteur : [M. Arnaud Robinet](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95100

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 décembre 2010, page 13215

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)